

Modalités de l'Offre Canon Été 2018

1. ORGANISATEUR DE L'OFFRE

L'organisateur est Canon France, SAS au capital de 141 940 032 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 738 205 269 située 17 Quai du Président Paul Doumer, 92414 Courbevoie Cedex.

2. OFFRE

Pour l'achat d'un produit éligible à l'Offre Canon Été 2018 entre le **2 mai 2018** et le **31 juillet 2018**, Canon vous rembourse jusqu'à 450€, ou jusqu'à 600€ dans le cas d'un second achat.

■ Produits éligibles

2.1. Cette Offre n'est valable que pour l'achat des produits suivants :

PRODUITS ÉLIGIBLES (Boîtier nu et tout kit avec des objectifs Canon)	MONTANT DU REMBOURSEMENT TTC « IMMÉDIAT » SI ACHAT D'UN PRODUIT ÉLIGIBLE SEUL	MONTANT DU REMBOURSEMENT TTC « CAGNOTTE » SI ACHAT D'UN PRODUIT ÉLIGIBLE + ACHAT SIMULTANÉ OU NON D'UN PRODUIT OU ACCESSOIRE CANON (HORS CONSOMMABLE)
EOS-1D X Mark II*	450€	600€
EOS 5Ds R*	250€	350€
EOS 5Ds*	250€	350€
EOS 5D Mark IV*	250€	350€
EOS 6D Mark II*	200€	250€
EOS 7D Mark II*	100€	125€
EOS 80D*	100€	125€
EOS 77D*	100€	125€
EOS 800D*	50€	75€
EOS 200D*	50€	75€
EOS M5*	100€	125€
EOS M50*	50€	75€
EOS M100	50€	75€
EF 100-400mm f/4.5-5.6L IS II USM*	250€	350€
EF 24-70mm f/4L IS USM*	150€	200€
EF 24-105mm f/4L IS II USM*	125€	150€
EF 100mm f/2.8L IS Macro USM*	125€	150€
EF 70-300mm f/4-5.6 IS II USM*	100€	125€
EF 16-35mm f/4L IS USM*	100€	125€
EF 135mm f/2L USM*	100€	125€
EF-S 18-200mm f/3.5-5.6 IS*	100€	125€
Speedlite 430EX III-RT	50€	75€
GX10	200€	250€

*produits soumis à une distribution sélective

2.2. Tous les Produits éligibles doivent être des produits Canon à la fois neufs et authentiques et être couverts par la garantie EWS. Les achats de produits d'occasion, remis à neuf ou remis en état ou de produits contrefaits ou portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle des sociétés du groupe Canon d'une manière quelconque (par exemple produits du marché parallèle ou marché « gris ») ne répondent pas aux critères permettant de bénéficier de cette Offre.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

http://www.canon.fr/about_us/about_canon/parallel_products_information/

2.3. Les Produits éligibles doivent avoir été fournis et distribués par Canon France, ou des sociétés du groupe Canon situées dans l'EEE, en Suisse ou au Liechtenstein. Pour ne pas être déçu, il vous est toujours recommandé de vérifier auprès de votre revendeur. Pour obtenir plus de renseignements sur ce point, cliquez sur le lien suivant : http://www.canon.fr/Where_to_buy/. Certains Produits éligibles, identifiés par un (*), ne peuvent être distribués que par des revendeurs agréés appartenant au réseau de distribution sélective mis en place par Canon.

2.4. Les Produits éligibles peuvent être achetés unitairement ou sous forme de kit mais une seule demande de remboursement pourra être faite par kit. En effet, si le kit est composé de plusieurs Produits éligibles, le participant devra choisir un des Produits éligibles pour demander un remboursement.

■ Période de l'Offre

L'achat du Produit éligible doit être réalisé entre le **2 mai 2018** et le **31 juillet 2018** inclus, et l'achat du second Produit ou Accessoires Canon doit être réalisé dans un délai de 3 mois, à compter de la date d'achat du premier Produit éligible.

■ Participants

L'Offre est réservée aux personnes physiques résidant en France métropolitaine, y compris Corse, DOM TOM et Monaco ainsi qu'aux personnes morales ayant leur siège social en France métropolitaine, y compris Corse, DOM TOM et Monaco. Les participants, personnes physiques, doivent avoir au moins 18 ans.

2.1. Les revendeurs sont exclus de cette Offre et ne répondent pas aux critères leur permettant de participer au nom de leurs clients. De la même façon, les employés Canon sont exclus de cette Offre.

2.2. En soumettant une demande de participation, les participants sont réputés avoir pris connaissance et accepté les présentes modalités.

3. COMMENT BENEFICIER DE CETTE OFFRE ?

■ **Achetez entre le 2 mai 2018 et le 31 juillet 2018 inclus, un (1) ou plusieurs Produit(s) Canon** éligible(s) à l'Offre auprès d'un revendeur agréé Canon situé en France métropolitaine, DOM-TOM, Monaco et Corse ou vendu(s) et expédié(s) par un site internet agréé Canon domicilié en France et hors site e-commerce de Canon.

■ **Pour effectuer une demande, connectez-vous sur le site internet www.canon.fr/ete2018 avant le 31 août 2018.**

- Rendez-vous dans la rubrique « **Participer à l'Offre** »
- Inscrivez-vous en renseignant **vos coordonnées**

- Saisissez vos **informations bancaires** « aux normes SEPA » (IBAN et code SWIFT)
- **Joignez la facture TTC** (scannée ou photographiée) datée entre le **2 mai 2018** et le **31 juillet 2018**, du ou des Produit(s) éligible(s) Canon acheté(s) en entourant la date d'achat et le ou les Produit(s) éligible(s) Canon correspondant. **Les bons de commande ne seront pas pris en compte.**
- Saisissez le numéro de série du ou des Produit(s) éligible(s) Canon acheté(s). Si vous avez besoin d'aide pour trouver le numéro de série, rendez-vous sur <http://www.canon.fr/numerodeserie>
- Choisissez « **IMMÉDIAT** » ou « **CAGNOTTE** »
- A l'issue de votre inscription, vous recevrez vos codes d'accès par email, lesquels vous permettront de suivre le traitement de votre participation sur le site www.canon.fr/ete2018

Votre enregistrement sur le site internet www.canon.fr/ete2018 doit être effectué jusqu'au **31 août 2018** inclus, que vous choisissiez **IMMÉDIAT** ou **CAGNOTTE**.

Pour toute question, veuillez contacter notre assistance en ligne en composant le 01 70 48 05 00* (du lundi au vendredi de 9h à 17h (hors jours fériés en France)). Référence à rappeler : Offre Canon Été 2018.

▪ **Pour le remboursement « IMMÉDIAT » :**

- Une fois la demande reçue et validée, Canon versera le montant du remboursement « **IMMÉDIAT** » prévu par la clause 2.1.1 des présentes modalités par virement bancaire exclusivement sur le compte bancaire du participant. Un autre équivalent, une autre contrepartie ou un paiement en espèces ou par chèque ne sera pas prévu.
- Le remboursement interviendra exclusivement en euros par virement bancaire après l'expiration du nécessaire délai de mise en œuvre du droit de rétractation dont les consommateurs bénéficient, soit dans un délai approximatif de 8 semaines après validation de votre dossier complet et conforme, sans que ce délai n'engage Canon. Ce nécessaire délai permet à Canon de s'assurer notamment que le(s) Produit(s) éligible(s) n'a/ont pas été retourné(s) auprès du revendeur.
- Une demande valable ne donnera lieu qu'à un seul virement bancaire.
- Si vous êtes assujetti à la TVA et que vous bénéficiez d'un remboursement, cela peut réduire la valeur imposable de votre achat et donc vous obliger à modifier votre déclaration fiscale en conséquence. Nous vous recommandons de vérifier les règles applicables en la matière.

▪ **Pour le remboursement « CAGNOTTE » :**

- Vous avez 3 mois à compter de la date d'achat du Produit éligible pour acheter votre second produit ou accessoire Canon **dans le même point de vente.**
- **Pour enregistrer votre second achat, complétez votre enregistrement sur le site internet www.canon.fr/ete2018, jusqu'au 30 novembre 2018 inclus.**
 - Utilisez le lien que vous aurez reçu lors de votre premier enregistrement.
 - Renseignez vos codes d'accès, qui vous auront été communiqués lors de l'enregistrement de votre Produit éligible.
 - Saisissez les informations concernant votre second achat.
 - **Joignez la facture TTC** (scannée ou photographiée), datée entre le **2 mai 2018** et le **31 octobre 2018**, de votre second achat en entourant la date d'achat et le ou les produit(s) concerné(s) Canon correspondant.
- Canon versera le montant du remboursement « **CAGNOTTE** » prévu par la clause 2.1.1 des présentes modalités par virement bancaire exclusivement sur le compte

bancaire du participant. Un autre équivalent, une autre contrepartie ou un paiement en espèces ou par chèque ne sera pas prévu.

- Le remboursement interviendra exclusivement en euros par virement bancaire après l'expiration du nécessaire délai de mise en œuvre du droit de rétractation dont les consommateurs bénéficient, soit dans un délai approximatif de 8 semaines après validation de votre dossier complet et conforme, sans que ce délai n'engage Canon. Ce nécessaire délai permet à Canon de s'assurer notamment que le(s) Produit(s) éligible(s) n'a/ont pas été retourné(s) auprès du revendeur.
- Une demande valable ne donnera lieu qu'à un seul virement bancaire.
- Si vous êtes assujetti à la TVA et que vous bénéficiez d'un remboursement, cela peut réduire la valeur imposable de votre achat et donc vous obliger à modifier votre déclaration fiscale en conséquence. Nous vous recommandons de vérifier les règles applicables en la matière.

▪ L'Offre s'effectuera dans la limite des stocks disponibles des Produits éligibles. Canon ne pourra pas être tenu pour responsable de la non-disponibilité des Produits éligibles auprès des revendeurs pendant la Période de validité de l'Offre.

▪ Offre limitée à une seule demande par foyer ou par entreprise et pour l'achat de **10 Produits éligibles maximum**. En cas d'achat de plusieurs Produits éligibles à l'Offre, **la demande doit être effectuée en une seule fois**.

▪ Le bénéfice de l'Offre est conditionné à la conservation durable du ou des Produit(s) éligible(s), et le cas échéant du ou des second(s) produit(s). Les produits retournés ne peuvent pas bénéficier de l'Offre. En cas de produit retourné et versement du Cashback, Canon réclamera le remboursement du montant versé au titre de la présente Offre.

▪ Canon ne sera pas responsable des demandes reçues en retard ou n'ayant pas été reçues, la preuve incombant au participant.

▪ Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, hors délai ou portant sur un produit non éligible à l'Offre sera rejetée et considérée comme nulle. **Une première demande invalidée ne pourra donner lieu à une autre demande de remboursement portant sur le(s) même(s) Produit(s).**

▪ **Aucune réclamation ne sera prise en compte par Canon après le 31 décembre 2018.**

▪ Cette **Offre est cumulable** avec d'autres offres en cours.

4. EXCLUSION DE RESPONSABILITE

▪ Sous réserve de la législation applicable, Canon n'est pas responsable de la perte, du dommage ou du préjudice quelle qu'en soit la nature et la cause et qui aurait été subi par un participant dans le cadre de cette Offre. Cependant, aucune stipulation des présentes modalités n'a pour effet d'exclure ou limiter la responsabilité de Canon en cas de préjudice corporel ou décès causé, par une faute des salariés ou agents de Canon, sous réserve d'en apporter la preuve.

▪ Canon se réserve le droit de suspendre, d'annuler ou de modifier cette Offre si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent et ce, sans que sa

responsabilité ne puisse être engagée à ce titre. Canon fera toujours tout son possible pour en minimiser les effets sur le participant afin d'éviter une déception.

- Canon se réserve le droit de vérifier les demandes pour s'assurer du respect des présentes modalités et de demander des informations supplémentaires et des pièces justificatives. Canon se réserve le droit de rejeter des demandes si elle soupçonne que la demande fait l'objet, par un moyen quelconque, d'un usage abusif voire frauduleux. Toute suspicion de tentative de fraude ou d'escroquerie fera l'objet d'un dépôt de plainte systématique.
- Les décisions prises par Canon dans le cadre de l'Offre sont définitives et ne donneront pas lieu à un échange de courriers.

5. DONNÉES

▪ Canon Europa N.V. dont l'établissement principal est situé aux Pays-Bas, à Bovenkerkerweg 59, 1185 XB, Amstelveen, Canon Europe Limited, dont l'établissement est situé au 3 The Square, Stockley Park, Uxbridge UB11 1ET au Royaume-Uni, et Canon Inc., dont l'établissement principal est situé au 30-2, Shimomaruko 3-chome, Ohta-ku, Tokyo 146-8501 au Japon, sont les responsables du traitement des données personnelles. La collecte et le traitement des données personnelles fournies par les participants dans le cadre de cette Offre sont effectués conformément aux lois et à la réglementation applicables en matière de protection des données personnelles. La collecte et le traitement des données personnelles sont assurés par Canon Inc. et/ou les sociétés de son groupe aux fins de gestion de cette Offre, ce qui inclut les tiers désignés par Canon pour gérer l'Offre, et le cas échéant à des fins de marketing. Si les participants ne souhaitent pas que leurs données soient utilisées à des fins de marketing ou pour permettre à Canon de prendre contact avec eux dans le cadre d'offres similaires et ultérieures, ils NE doivent PAS cocher la case « inscription » lorsqu'ils remplissent le formulaire de demande.

▪ Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 Janvier 1978, modifiée par la loi du 6 Août 2004, les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations les concernant qu'ils peuvent exercer par demande écrite à Canon France – Offre Canon Été 2018 - 17 Quai du Président Paul Doumer 92414 Courbevoie Cedex.

6. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT

Les présentes modalités sont soumises à la loi française. En cas de litige, seules les juridictions françaises sont compétentes.

*Numéro non surtaxé. Coût d'une communication locale depuis un poste fixe situé en France métropolitaine avec l'opérateur Orange. Les tarifs peuvent varier en fonction de votre opérateur téléphonique et du lieu de votre appel. Contactez votre opérateur téléphonique pour connaître le tarif applicable.